



DECLARATION LIMINAIRE CTL 23 mai 2022

Monsieur le Président,

Un mois après l'élection présidentielle du 24 avril 2022 et un mois avant les législatives de juin, nous rappelons que tout au long de son histoire, Force Ouvrière est restée indépendante et ancrée sur sa légitimité syndicale. Cela ne nous a jamais empêchés d'exprimer clairement et sans ambiguïté notre détermination à préserver les principes républicains, laïcs et universalistes et ce, hors de toute emprise politique.

Ce rappel étant fait, c'est sur cette base que nous réaffirmons nos revendications et, en particulier, celles concernant l'augmentation de nos traitements, une réelle reconnaissance de notre travail dans les faits, le rétablissement d'une fiscalité plus progressive mettant à contribution les hauts revenus et les revenus financiers ainsi que le maintien d'une Fonction publique sous Statut et des services publics dignes de ce nom.

Nous réaffirmons aussi notre détermination à combattre toute réforme des retraites visant à supprimer les régimes existants fondés sur la solidarité intergénérationnelle et à reculer l'âge de départ (âge légal, âge pivot ou d'équilibre, durée de cotisation).

Quel que soit le gouvernement qui sortira des urnes cet été, FO DGFIP continuera de défendre sans relâche les missions de la DGFIP et les intérêts matériels et moraux des personnels. Nous réaffirmons l'utilité sociale, économique, budgétaire et démocratique de toutes nos missions.

Nous refusons que notre administration continue d'être considérée comme une variable d'ajustement budgétaire, réservoir principal des suppressions d'emplois !

Alors que le **grand remue-ménage** du NRP est encore en cours, le DG nous propose maintenant le **grand remue-ménages**, dans le cadre du futur nouveau contrat d'objectifs et de moyens (COM).

Nous, justement, ce que nous exigeons comme moyens, ce sont des emplois supplémentaires !!! Si le DG souhaite nous refaire le coup du DOS (Document d'orientation stratégique) initié par Parini à l'époque de la fusion, ce sera sans nous ! S'il s'agit d'une nouvelle pseudo démarche participative, poudre aux yeux qui ne cache pas la situation problématique de notre administration, ce sera sans nous ! Si il s'agit de solliciter la participation des agents pour mieux faire l'inverse derrière et encore plus détruire la DGFIP, ce sera sans nous ! Si le but est de supprimer encore plus d'emplois, ce sera sans nous !

Et nous sommes persuadés que ce sera aussi sans les personnels!

Pour revenir plus précisément à l'ordre du jour, FO DGFIP 67 réaffirme que la formation présente doit rester le mode privilégié, le mode normal et habituel, le distanciel devant être réservé aux situations exceptionnelles !

S'agissant de la campagne déclarative, comment passer sous silence les dysfonctionnements ?

En effet, la campagne Impôt sur le Revenu 2022 a démarré sur les chapeaux de roue avec la suspension du service de déclaration en ligne des revenus du vendredi 8 au lundi 11 avril 2022 suite à l'écart entre leur revenu réel et celui de leur déclaration préremplie d'environ 1 million de contribuables, tous agents publics.

En mai, c'est l'envoi plus que tardif de quasi 50% de déclaration papier, seulement parties le lundi 9 mai, qui met en difficultés les usagers des départements 1 à 19 (et non résidents) dont la date limite de dépôt papier est fixée au 19 mai.

Le bureau GF1A a dû annoncer en catastrophe le 10 mai après midi que la date limite de dépôt des déclarations papier était repoussée au 31 mai.

Ce sont une fois encore les agents qui ont dû assumer les conséquences de ces dysfonctionnements. **Si la DG cherche des idées pour améliorer les conditions de travail, elle pourrait commencer par nous épargner ce type de complications parfaitement évitables si elle avait le service au public pour boussole plutôt que les économies comme obsession.**

FO DGFIP continue de revendiquer le maintien des missions d'assiette au plus près des usagers, redevables et contribuables avec le maintien des secteurs d'assiette.

Le point de situation local est riche d'enseignement.

M. le Président, où sont passées les « bonnes habitudes » des contribuables, prises pendant la crise sanitaire, qui devaient devenir pérennes ?

Le nombre d'usagers à l'accueil a bondi de 50 % entre le 7 mai 2021 et le 6 mai 2022 !

Dans le même temps l'accueil téléphonique et le nombre d'e-contacts ont diminué de la même proportion en cumulé !

A croire que les usagers préfèrent le contact humain direct, préfèrent le service public physique !! Les Français veulent des interlocuteurs en chair et en os, mais cette volonté est rognée par les vagues successives des suppressions d'emplois.

La politique d'accueil voulue par la DG depuis plusieurs années serait-elle mise à mal par les chiffres ?

Le nombre de rendez-vous en accueil de proximité, notamment, en atteste : 123 en 2022 contre 136 RDV en 2021, respectivement au 7 et 6 mai. Quel succès !!!

Alors que l'accueil sur RDV dans nos services a été mis en place à marche forcée et considéré comme le nouveau mode d'accueil du public à privilégier, leur nombre baisse de 15 % entre 2021 et 2022 début mai...là aussi quelle réussite de la part de la DG !!!

Surtout que dans le même temps, les emplois ont continué à être supprimés et les services à être démantelés, restructurés et fusionnés.

C'est à nouveau une campagne sous tension que vivent les collègues des SIP et du Centre de Contact.

La question des moyens se pose comme chaque année: **on peut tourner le problème dans tous les sens, il faut des emplois, il faut un Service public fort et de réelle proximité !**

Un point sur la diversité et l'égalité professionnelle est également à l'ordre du jour de ce CTL.

Pourtant dans les documents du CTL, les seules données concernent l'égalité femme-homme, la parité. Rien sur la **diversité**, rien sur le **handicap**, rien sur d'autres égalités...Vous sous-entendez donc que l'égalité ne concerne que les hommes et les femmes...

Force est de constater que, depuis des années, le sujet de l'égalité femmes hommes est remis sur la table...comme pour se souvenir de ne pas l'oublier !

Autant dire que nous tournons en rond depuis des années, que rien ne change vraiment mais que certaines consciences sont apaisées.

Ce qui est attendu, c'est du concret !!!

Pas des réunions, pas des kits, pas de nouvelle page dédiée sur Ulysse, pas seulement de la com', pas seulement une cellule d'écoute, pas des lettres de mission, mais des actions concrètes !!

Et encore moins de mensonges... !!!

Le télétravail n'a pas été développé pour favoriser l'articulation vie professionnelle et vie personnelle mais à cause de la Covid ! Et parce que cela marche ! Et parce que la productivité des agents est encore meilleure ! Et parce que l'administration fait des économies !

Si le souhait du DG était réellement de favoriser cette articulation, alors il ne fallait pas faire le NRP qui éloigne les agents de leur lieu de vie et leur procure des tracasseries supplémentaires dans leur vie personnelle et familiale, malgré le télétravail !!

Sur la parité, un bout de chemin a été réalisé, tout n'est pas noir, mais beaucoup reste à faire. Plus le grade est élevé, plus la proportion de femmes est faible...

61 % de femmes en catégorie C dans les effectifs de la DRFIP, 25 % (au 31/12/21, donc 0 % aujourd'hui) en AGFIP. Les chiffres parlent d'eux-mêmes...

Pour favoriser la promotion des femmes, il existe une solution facile et efficace à mettre en place, que seule FO DGFIP revendique depuis la création de la DGFIP : la possibilité pour les promus de C en B d'être affectés dans leur département d'origine, s'ils le souhaitent, ce que certains ont appelé le droit au retour ! Voilà une mesure qui à coup sûr favoriserait la promotion sociale des femmes. Que la DG la mette en place plutôt qu'une nouvelle page sur Ulysse !

Monsieur le Président, nous terminerons cette déclaration liminaire par un point ne faisant pas partie de l'ordre du jour mais porteur de très fortes inquiétudes pour l'avenir : les vacances d'emplois après le mouvement national.

Car le NRP et les suppressions d'emplois ne sont pas les seuls dangers pour les conditions de travail de nos collègues, pour nos services, pour notre Service public.

En effet, la situation des effectifs projetée au 31/12/2022 par la DG indique des vacances de 67,8 agents de catégorie C et 48, 8 de catégories B (soit - 116,6 pour ces deux catégories) ainsi que 7,1 pour les inspecteurs (soit -123,7 au total).

C'est démentiel !!! Malheureusement, c'est aussi le fruit de l'absence d'anticipation et de gestion prévisionnelle efficace de la part de la DG...

M. le Président, en tant que responsable de service, il est de votre **devoir d'alerter** la DG sur la situation !

Pour les agents du Bas-Rhin ayant fait une demande de mutation, forcée/contrainte/subie ou volontaire, quelles seront les **répercussions** de ces vacances abyssales ?

Section FO DGFIP 67

fo.drifip67@dgfip.finances.gouv.fr

site local : www.fo-dgfip-sd.fr/067/

site national : www.fo-dgfip.fr/

BULLETIN D'ADHESION

à retourner à : Section FO DGFIP 67 - DRFIP

NOM : PRENOM :

GRADE : Echelon : Indice :

AFFECTATION :

déclare vouloir adhérer au Syndicat **FORCE OUVRIERE DGFIP**

Fait à : le
(signature)



→ **crédit d'impôt sur la cotisation syndicale à hauteur de 66% de son montant**

Secrétaire départemental et permanent syndical local : José PEREIRA ☎03.88.56.54.25